

CHIFFRE D'AFFAIRES 2021 À 997 M€ RENTABILITÉ EN PROGRESSION

DES PERSPECTIVES CONFORTÉES PAR DES PRISES DE COMMANDES RECORDS DE PLUS D'UN MILLIARD D'EUROS

Le Conseil d'Administration de HEXAOM, réuni le 23 mars 2022 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Les procédures d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées. Le rapport de certification des Commissaires aux Comptes sera émis lors de la publication du rapport financier annuel.

Résultats consolidés en M€	2021	2020	Var.
Chiffre d'affaires	997,0	881,8	+13,1%
Résultat opérationnel courant	34,5	29,1	+18,6%
Marge opérationnelle courante	3,5%	3,3%	+0,2 pt
Résultat opérationnel	32,0	29,1	+10,0%
Résultat financier	-0,7	-0,4	-
Résultat net	22,7	19,7	+15,2%
Marge nette	2,3%	2,2%	+0,1 pt

Chiffre d'affaires annuel proche du milliard d'euros en progression de +13,1%.

Dans un environnement complexe toujours perturbé par les effets de la crise sanitaire, le Groupe HEXAOM affiche pour l'exercice 2021 de bonnes performances. Le chiffre d'affaires annuel frôle ainsi le milliard d'euros pour s'établir à 997,0 M€, en hausse de +13,1% par rapport à 2020 (+9,9% à périmètre constant). Cette croissance est tirée par tous les métiers du Groupe, les nouvelles activités représentant sur l'exercice 275,9 M€ soit 27,7% du chiffre d'affaires total.

Progression des résultats et renforcement de la solidité financière

Ce niveau de production soutenu est d'autant plus satisfaisant qu'il a été réalisé dans un contexte de secteur immobilier fortement impacté par un allongement des délais de livraisons des matériaux. Ces perturbations dans la chaîne d'approvisionnement se sont accompagnées d'une hausse sensible des coûts de construction (matériaux et main d'œuvre) tout au long de l'année.

HEXAOM a su s'adapter à cet environnement complexe grâce à :

- une bonne gestion de sa chaîne logistique,
- une place reconnue de leader dans ses différents métiers,
- une forte capacité à adapter ses tarifs en fonction de l'évolution des coûts des matériaux, avec le maximum de réactivité,

Ces atouts permettent au Groupe de limiter les impacts des différentes crises mondiales, tant sanitaire que géopolitique, sur ses résultats.

Sous l'effet conjugué d'une activité Promotion désormais bénéficiaire et d'une montée en puissance de l'activité Aménagement Foncier, le résultat opérationnel courant progresse ainsi de +18,6% à 34,5 M€. La marge opérationnelle courante ressort quant à elle à 3,5% du chiffre d'affaires contre 3,3% l'année dernière.

La contribution de chacune des activités du Groupe au résultat opérationnel courant est la suivante :

- La Construction de Maisons affiche un résultat opérationnel courant de 25,6 M€, pour une marge opérationnelle de 3,5% ;
- La Rénovation, impactée par des marges non normatives de l'activité B2B, enregistre un résultat opérationnel courant de 2,4 M€, soit une marge opérationnelle de 1,3% ;
- La Promotion Immobilière, pour la première fois bénéficiaire, contribue au résultat opérationnel courant pour 3,0 M€, soit une marge de 4,7% ;
- L'Aménagement Foncier génère 3,5 M€ de résultat opérationnel courant pour une marge de 13,9%.

Le résultat opérationnel de la période est impacté par deux éléments non courants significatifs. D'une part, une perte de valeur de goodwill sur la filiale Atelier des Compagnons pour -5,6 M€ et d'autre part, un ajustement des prix de cession portant sur les filiales Plaire et Camif pour +3,1 M€.

Compte tenu de ces éléments, le résultat opérationnel s'établit à 32,0 M€ contre 29,1 M€ en 2020.

Le résultat net annuel ressort à 22,7 M€, en hausse de 15,2%, pour une marge nette de 2,3%.

La structure financière, déjà très solide, se renforce avec des capitaux propres part du Groupe qui s'élèvent à 227,8 M€ et une trésorerie active de 167,3 M€. La trésorerie nette d'endettement s'établit à 57,3 M€, en hausse de 27,8 M€ sur l'exercice.

Dividende au titre de l'exercice 2021

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale annuelle du 1^{er} juin prochain le versement d'un dividende de 1,41 € par action. La mise en paiement s'effectuera le 16 juin 2022.

Perspectives confortées par un embarqué record de plus d'un milliard d'euros

Pour 2022, du fait des excellentes performances commerciales enregistrées sur l'ensemble de l'exercice 2021, et malgré l'allongement des délais de construction, la production devrait s'afficher de nouveau en croissance. Le Groupe restera cependant très vigilant sur le maintien de ses marges dans un contexte de tensions sur les matériaux et la sous-traitance (inflation et disponibilité) ainsi que d'application de la nouvelle réglementation RE 2020.

Sur le plan commercial, le Groupe anticipe une dynamique toujours soutenue dans l'activité Rénovation BtoC du fait du maintien des aides gouvernementales et aux ventes élevées constatées dans l'ancien. Les prises de commandes de l'activité Rénovation BtoB resteront sous contrôle afin de privilégier la poursuite de l'amélioration des marges. Les activités Promotion Immobilière et Aménagement Foncier continueront leur montée en puissance. Enfin, l'activité Construction de Maisons restera portée par un intérêt des français toujours aussi fort pour ce mode d'habitat. HEXAOM sera néanmoins attentif aux conséquences engendrées par les nouvelles réglementations (RE 2020, loi Climat et Résilience) ainsi que par la hausse des taux d'intérêt.

Gouvernance, la 5^{ème} génération prendra la Direction du Groupe à compter du 1^{er} juin 2022

Dans sa séance du 23 mars 2022, le Conseil d'administration a déclaré sa volonté de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général et de créer la fonction de Directeur Général Adjoint.

Ainsi, HEXAOM annonce que la Direction Générale du Groupe serait confiée à Loïc Vandromme à compter du 1^{er} juin 2022 sous réserve de la décision définitive du Conseil d'administration qui sera réuni à l'issue de l'Assemblée Générale. Il serait épaulé par Eric Vandromme et Antoine Vandromme qui deviendraient Directeurs Généraux Adjointes tout en conservant leurs fonctions de directeurs respectivement des régions Occitanie et Hauts-de-France.

Sous réserve du renouvellement de son mandat d'administrateur, Patrick Vandromme serait reconduit à la présidence du Conseil d'administration. Philippe Vandromme, actuel Directeur Général Délégué, demeurerait administrateur. Ils pourront ainsi tous deux continuer de faire bénéficier le Conseil d'administration et le Directeur Général de leur expérience et de leur expertise.

Loïc Vandromme a exercé différentes fonctions au sein du Groupe depuis 2005 : commerce, marketing, digital, direction opérationnelle de filiale et membre du Comité de direction. En 2018, il a été nommé Secrétaire Général aux côtés du Président Directeur Général, Patrick Vandromme.

Il a développé un savoir-faire reconnu et possède une parfaite connaissance du Groupe et des marchés sur lesquels il évolue. Avec Eric et Antoine Vandromme, ils incarnent les valeurs et la culture du Groupe et ils représentent la 5^{ème} génération à la gouvernance d'HEXAOM. Ils ont le soutien des collaborateurs clés du Groupe avec lesquels ils sont réunis, depuis 2012, en Comité de direction, comité qui poursuivra son investissement auprès de la nouvelle Direction Générale.

Le Conseil d'administration est convaincu que l'organisation proposée garantira la continuité d'une gouvernance humaine et familiale et la pérennité des performances, des valeurs et des ambitions du Groupe.

Mise à disposition du rapport d'activité 2021

Retrouvez le rapport d'activité 2021 du Groupe sur son site internet www.hexaom.fr, rubrique Investisseurs, puis Informations financières.

Prochain communiqué : Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2022, le 4 mai 2022 après bourse.

À PROPOS DU GROUPE

Depuis 1919, cinq générations d'une même famille se sont succédé à la direction d'HEXAOM, un Groupe qui anime et fédère un écosystème de 46 marques et filiales aux expertises complémentaires. Une histoire entrepreneuriale et familiale unique marquée par sa stabilité dans un secteur d'activité caractérisé par sa complexité.

Le Groupe, leader sur les marchés de la construction de maisons individuelles, de la rénovation et de l'accession en France, compte à ce jour plus de 10 000 clients par an, plus de 100 000 maisons construites, plus de 75 000 rénovations, plus de 2 250 collaborateurs et un chiffre d'affaires de 997 M€ en 2021.

Le titre HEXAOM est éligible au PEA-PME.

HEXAOM est cotée sur Euronext Paris - Compartiment B.

CONTACTS

HEXAOM

Patrick Vandromme
Président Directeur Général
Tél 02 33 80 66 61
E-mail pvandromme@hexaom.fr

EDIFICE Communication

Amalia Naveira
Relations Analystes/Investisseurs/Presse
Tél 06 31 35 99 50
E-mail : hexaom@hexaom.fr

Jean-Christophe Godet
Directeur Administratif et Financier
Tél 02 33 80 66 61
E-mail finances@hexaom.fr

hexaom.fr



GLOSSAIRE :

Prises de commandes brutes : un contrat est enregistré dans les prises de commandes brutes dès lors qu'il est signé par le client et accepté par nos services « administration des ventes » (contrôle administratif des pièces et validité du plan de financement du dossier, retour de l'enquête terrain, vérification et acceptation du prix de vente). Le montant enregistré correspond au chiffre d'affaires hors taxe à réaliser sur ce contrat.

Backlog (activité promotion) : représente le chiffre d'affaires futur du Groupe déjà sécurisé, exprimé en euros, pour l'activité de promotion. Le backlog comprend les réservations non actées et la partie du chiffre d'affaires restant à dégager sur les actes notariés déjà signés (partie restant à construire).

Carnet de commandes (activité aménagement foncier) : représente les réservations de terrains enregistrées non annulées et non encore actées.

Chantier en cours : comprend les commandes dont les conditions suspensives pour démarrer le chantier sont réunies (permis de construire et financement client obtenus, client propriétaire du terrain) et non réceptionnées (livrées) par le client.

Evolution du chiffre d'affaires à périmètre constant : évolution du chiffre d'affaires des périodes à comparer, recalculé de la façon suivante :

- en cas d'acquisition, est déduit de la période en cours le chiffre d'affaires de la société acquise qui n'a pas de correspondance dans la période de comparaison,
- en cas de cession, est déduit de la période de comparaison le chiffre d'affaires de la société cédée qui n'a pas de correspondance dans la période en cours.

B2B (business to business) : décrit les activités d'échanges entre les entreprises.

B2C (business to consumer) : décrit les activités d'échanges avec les particuliers.

Marge nette sur coûts variable : correspond à la différence entre le chiffre d'affaires dégagé par les contrats et les coûts directement rattachables à ces contrats (coûts de construction, commissions vendeurs ou agents, taxes, assurances ...).

Résultat Opérationnel Courant : destiné à présenter la performance opérationnelle du Groupe hors incidence des opérations et événements non courants de la période.

Trésorerie active : comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue.

Endettement : comprend l'ensemble des dettes financières courantes et non courantes hormis les dettes locatives selon le retraitement de la norme IFRS 16.

Trésorerie nette d'endettement : correspond à la trésorerie active diminuée de l'endettement.